



UNION-INDÉPENDANTS AU SERVICE DES LIVREURS DE PARIS !

Une relation d'entraide forte entre les livreurs de Paris et notre syndicat Union-Indépendants s'est nouée et nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez. Dans le respect des individus, Union-Indépendants a su créer les conditions d'accueil de centaines de livreurs en difficulté avec les différentes plateformes.

Pour Union-Indépendants, les livreurs Parisiens doivent être respectés, défendus, avoir leur indépendance renforcée, leur revenu augmenté et une meilleure protection !

NOS REVENDICATIONS

Union-Indépendants souhaite poursuivre son aide aux livreurs parisiens en continuant :

- **d'organiser des permanences** spécifiques pour les livreurs parisiens afin de les aider à se défendre.
- **de mettre la pression** pour améliorer la rémunération de tous les livreurs !
- Mettre en place une **capacité de transport allégée** pour les livreurs.
- Supprimer le **système de notation unilatérale** des livreurs.
- **Indemniser les livreurs ayant été déconnectés** à tort et ayant subi une perte de rémunération pendant la période d'enquête.

Grâce à l'action de notre syndicat Union-Indépendants, ceux sont déjà **234** livreurs dont **73** livreurs Parisiens qui ont été réactivés gratuitement depuis le 8 janvier !

Pour continuer à vous défendre, nous devons à nouveau être élus comme représentants des livreurs exerçant en France. Union-Indépendants a donc besoin du soutien de l'ensemble des livreurs Parisiens lors de l'élection qui se déroulera du 22 au 30 mai 2024 !

VENEZ VOTER À NOTRE PERMANENCE D'ACCUEIL !

Pour vous aider à voter, Union-Indépendants met en place un bureau de vote au sein du siège de la CFDT Île-de-France au 78 rue de Crimée :

- Mercredi 22 mai de 15h à 19h
- 23, 24, 27, 28 et 29 mai de 9h à 19h
- Samedi 25 mai de 10h à 18h

Un espace de convivialité sera aussi mis en place pour tous ceux qui passeront voter.

Si Union-Indépendants n'est plus élu, la loi nous interdira de continuer de vous aider comme nous le faisons aujourd'hui !



**DU 22 AU 30 MAI, VOTEZ ET FAITES VOTER POUR
VOTRE SYNDICAT UNION-INDÉPENDANTS !**